

# Informations pratiques

La C.C.B.V.L propose un service d'accueil des enfants au sein des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H) situés sur son territoire.

## Conditions d'accueil

Pour être accueilli au sein d'un des A.L.S.H de la C.C.B.V.L, un enfant doit remplir deux conditions :

- être scolarisé,
- être âgé d'au moins 3 ans au premier jour de présence.

## Dossier d'inscription

L'inscription d'un enfant au sein d'un A.L.S.H de la C.C.B.V.L nécessite de remplir un dossier administratif. Ce dossier sera valable jusqu'au 31 août 2021, mais toute modification des renseignements en cours d'année doit être communiquée au responsable de la structure dans les plus brefs délais.

Pour être complet, le dossier administratif d'un enfant doit contenir les éléments suivants :

- le document « Fiche enfant ALSH CCBVL » (fiche individuelle de renseignements),
- une attestation d'assurance en Responsabilité Civile,
- une photocopie des vaccinations de l'enfant (DTPolio obligatoire),
- le règlement intérieur des A.L.S.H signé,
- l'avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 du foyer (2 avis si personnes non mariées).

Pour chaque séjour, une fiche spécifique de réservation est à compléter durant la période d'inscriptions dédiée.

## Tarifification

Les tarifs journaliers des A.L.S.H de la C.C.B.V.L sont basés sur les revenus des familles, selon un calcul de quotient familial (Q.F) propre à notre collectivité. Pour calculer ce Q.F, il est indispensable que les familles nous fournissent leur avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019. Sans ce document, le tarif maximal sera automatiquement appliqué.

Les familles bénéficiaires de Bons Vacances de la C.A.F ou d'aides spécifiques doivent nous fournir les documents lors de l'inscription.



# Accueils de Loisirs Sans Hébergement

été 2021



## Mot de la Vice-Présidente

Mesdames, Messieurs, Chères familles,

Depuis plus d'un an maintenant, nous sommes contraints de vivre avec le virus de la covid-19. La pandémie n'est pas terminée, mais la situation sanitaire semble s'améliorer : sans doute commençons-nous à profiter des effets positifs de la vaccination massive de la population. Pour autant, nous devons poursuivre nos efforts et ne pas nous relâcher.

Le service Jeunesse de la Communauté de Communes Beauce Val de Loire prépare les vacances d'été de vos enfants. Les agents de toutes nos structures ont à cœur de leur faire vivre des vacances originales et dynamiques qui leur apportent le plus d'agrément possible. Il est important pour nous tous que vos enfants puissent profiter pleinement de la période estivale et oublier un temps les tracas de l'année écoulée.

Cependant, nul ne sait, au moment où j'écris ces lignes, quelle sera la situation dans les semaines à venir. Les derniers mois nous ont montré que rien n'est acquis dans la lutte contre la pandémie et qu'il faut rester prudent. Tous les encadrants du service Jeunesse continuent donc d'être attentifs et, si besoin, modifieront l'organisation des accueils et des activités en fonction de l'évolution des textes réglementaires. Comptez sur eux pour faire de leur mieux !

Bon été à toutes et tous

Catherine BLOQUET-MASSIN

# Nos partenaires



# Informations pour les A.L.S.H du territoire de la C.C.B.V.L

	Service Jeunesse de la C.C.B.V.L					A.L.S.H associatifs	
	Avaray - Lestiu	Josnes	Mer	Oucques la Nouvelle	Suèvres	Familles Rurales Villexanton	Loisirs et Créations Saint Léonard en beauce
	Lieu d'accueil	Groupe scolaire 48 rue du Brenot	Ecole primaire "les moulins" 5 rue des grenouilles	Pôle Jeunesse 26 rue du sergent Bernard	Ecole maternelle 5 rue du camping	35 rue Lucien Mignat	3 rue de la Vove
Période d'ouverture	Du 12 au 30 juillet 2021	Du 7 au 30 juillet 2021	Du 7 juillet au 27 août 2021	Du 12 juillet au 6 août 2021	Du 7 au 30 juillet 2021	Du 7 au 30 juillet 2021	Du 8 juillet au 6 août 2021
Horaires de l'A.L.S.H	8h30-17h15	8h30-17h15	8h30-17h15	8h30-17h15	8h30-17h15	9h-17h15	9h-17h
Horaires de garderie	matin : 7h15-8h30 / soir : 17h15-18h15	matin : 7h15-8h30 / soir : 17h15-18h15	matin : 7h15-8h30 / soir : 17h15-18h15	matin : 7h15-8h30 / soir : 17h15-18h15	matin : 7h15-8h30 / soir : 17h15-18h15	matin : 7h15-9h / soir : 17h15-18h30	matin : 7h30-9h / soir : 17h15-18h
Modalités d'inscription	Inscription à la semaine	Inscription à la semaine	Inscription à la semaine	Inscription à la semaine	Inscription à la semaine	Inscription à la semaine	Inscription à la semaine
Informations complémentaires		<b>NOUVEAUX LOCAUX</b> L'A.L.S.H de Josnes sera installé dans la nouvelle école de Josnes dès cet été !!!					A.L.S.H pour les 4-12 ans sur place 3 séjours mini-camps pour les 8-12 ans Réunion d'information mercredi 30/06 à 19h
Contacts	Lois SOLE : Numéro en cours d'attribution alsh.avaray@beaucevalde Loire.fr alsh.mer@beaucevalde Loire.fr	Karine TARIN 06.49.53.27.72 alsh.josnes@beaucevalde Loire.fr	Christophe BOUTON / Christian ROUSSEL 02.54.33.38.42 alsh.mer@beaucevalde Loire.fr	Mathias POILONG 06.77.16.50.83 alsh.oucques@beaucevalde Loire.fr	Sacha GIRARDEAU 07.57.42.62.63 alsh.suevres@beaucevalde Loire.fr	Nathalie RUBLON : 06.17.92.05.03 Marie-Thérèse LEROUX : 06.70.74.02.05 cloisirs.villex@orange.fr	Ingrid LETOURNEUX : 06.68.68.07.22 Pauline LEMAIRE : 06.15.93.23.02 crealoisirs41370@gmail.com

## Inscriptions

Service Jeunesse de la C.C.B.V.L					A.L.S.H associatifs	
Avaray - Lestiu	Josnes	Mer	Oucques la Nouvelle	Suèvres	Familles Rurales Villexanton	Loisirs et Créations Saint Léonard en beauce
<b>Du jeudi 27 mai au vendredi 4 juin 2021</b>					Inscriptions Eté 2021	
Uniquement par mail à l'adresse suivante : <b>inscriptionsALSH@beaucevalde Loire.fr</b>					Par mail ou par téléphone OU Sur place samedis 5 et 12/06 de 9h30 à 11h30	
					Inscriptions Eté 2021 et Mercredis 2021/2022 Au 10 rue du Clos 41500 La Chapelle St Martin A partir du 01/06, uniquement sur rendez-vous, les après-midis de 14h30 à 18h30 Tarification en fonction du Quotient Familial + frais d'adhésion à l'association (25€/famille)	
					Tarification en fonction du Quotient Familial + frais d'adhésion à l'association (12€/famille)	

## Tarifs des A.L.S.H de la C.C.B.V.L appliqués pour les vacances

### A.L.S.H (8h30 - 17h15)

Quotient familial	Tarifs journaliers					
	CCBVL			Hors CCBVL		
	Brut	Allocataire CAF	Allocataire MSA	Brut	Allocataire CAF	Allocataire MSA
≥ 1001	16,14 €	11,75 €	11,75 €	32,28 €	27,89 €	27,89 €
701 à 1000	15,14 €	10,75 €	10,75 €	30,28 €	25,89 €	25,89 €
≤ 700	14,14 €	9,75 €	9,75 €	28,28 €	23,89 €	23,89 €

LES PERSONNES APPORTANT LEUR REPAS POUR RAISONS MEDICALES BENEFICIERONT D'UNE TARIFICATION SPECIFIQUE, RENSEIGNEMENTS AUPRES DE VOTRE STRUCTURE.

### Garderie du matin (7h15-8h30) et/ou du soir (17h15-18h15)

Quotient familial	Forfait "à la semaine"					
	CCBVL			Hors CCBVL		
	Brut	Allocataire CAF	Allocataire MSA	Brut	Allocataire CAF	Allocataire MSA
≥ 1001		7,65 €			15,30 €	
701 à 1000		7,15 €			14,30 €	
≤ 700		6,65 €			13,30 €	

Les aides spécifiques (bons vacances, comités d'entreprises, etc...) sont à fournir dès le début du séjour et seront déduites des tarifs ci-dessus.

Prestation journalière	
MSA	4,39 €
CAF	4,39 €